

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : du mardi 26 novembre 2019, tenue au siège du District à Vesoul,
à 18H30.

Présidence : M. COUTOT

Présents : MM. CHAPUZOT – CIPRIAN – GIBOULET – JAYET - PRUDHON –
TAVERDET JP – TRIFIGNY.

Excusés: MM. KALAA – MOINE.

La réunion est ouverte à 18h30 par Dominique Coutot, qui souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les membres empêchés à la réunion.

1. Accueil arbitre nouvellement nommé

La commission accueille avec plaisir Angélo Novellino, arbitre nouvellement nommé pour la remise officielle de son écusson d'arbitre de District. L'échange qui a lieu ensuite, permet le rappel des règles et des modalités de fonctionnement de la CDA mais aussi les relations régissant les arbitres avec leur commission.

NB : les arbitres nouvellement nommés et qui n'ont pas encore été invités à recevoir leur écusson officiel, se verront remettre celui-ci lors du stage annuel des arbitres du samedi 11 janvier 2020 (jeunes arbitres) ou du dimanche 19 janvier 2020 (seniors).

2. Informations générales

Au niveau de la CRA :

Faute de disponibilité commune, la rencontre prévue associant Clément Turpin, le DTRA, et le président de District et le président de la CDA, devrait avoir lieu au mois de janvier. L'idée était d'inviter Clément à une réunion de CDA, afin de pouvoir avoir rencontré l'ensemble des membres de la commission, mais cela sera peut-être difficile à finaliser.

Le président de la CDA est invité à participer à une réunion de CDA plénière, le samedi 14 décembre prochain.

Indisponible à cette date, il sera représenté à cette invitation par Patrick Jayet, vice-président de la commission.

Au niveau du District :

Le sujet de l'arbitrage du futsal, concernant les arbitres officiels du District mais également les dirigeants et accompagnateurs d'équipes, a été abordé lors du dernier Comité Directeur du District, et fait d'ailleurs l'objet d'un point spécifique de la réunion de CDA.

Rappel de la date fixée de l'Assemblée Générale d'hiver des clubs : le samedi 14 décembre 2019, à partir de 9h00, à l'amphithéâtre Villon, de Vesoul.

Il s'agit là d'une assemblée à vocation financière (budget réalisé 18/19 et prévisionnel 19/20 du District, des travaux en ateliers auront également lieu ainsi que cela se pratique depuis de nombreuses assemblées.

3. Audition

2.1) Régulièrement convoqué, la commission enregistre l'excuse reçue par courriel de **M. Alexandre THOMAS**, arbitre du groupe D1 du District (club : St Rémy).

La CDA décide la reconvoque de l'intéressé à sa prochaine réunion.

4. Courriers reçus

- District Doubs Territoire de Belfort : demande autorisation participation session de formation à La Chau de Gilley du 01 au 03/11/2019 - candidature Mme Nolwenn Hoffman (club Asm Belfort, domicile : Champagny). Accord donné.
- Nourédine Debbiche : candidature en qualité de membre de la CDA. A cet égard, le président de la commission rapporte l'entretien qu'il a eu récemment avec l'intéressé, et il est décidé, après échanges, de l'inviter à la prochaine réunion de CDA afin d'envisager concrètement avec lui cette candidature.
- Florian Hézard : planning disponibilité arbitrage. Pris note.
- Guillaume Labrosse : information prise de licence joueur. Pris note.
- Angelo Novellino : planning disponibilité arbitrage phase automne 2019 (statut arbitre joueur). Pris note.
- Chiara Novellino : planning disponibilité arbitrage phase automne 2019 (statut arbitre joueur). Pris note.
- Charles Prince : planning disponibilité arbitrage octobre – novembre – décembre (statut arbitre joueur). Pris note.
- Dorian Robbe : candidature R3 Ligue saison 2020/21. Enregistrée.
- Clément Schad : planning disponibilité arbitrage novembre 2019 (statut arbitre joueur). Pris note.
- Estelle Vaubourg : candidature AA Ligue saison 2020/21. Enregistrée.
- FFF : information subvention formation de référents en arbitrage. Transmis M. Trifigny en charge de la section.

- Matthieu Trifigny : courriel/demande informations/arbitres UNSS. Pris note. A cet égard, il y a un travail à réaliser avec l'UNSS, s'agissant du recensement des « jeunes officiels UNSS », dont certaines/certains se sont vus proposer de pouvoir exercer en qualité d'arbitre officiel du District. Pratiquement pas de réponses sont parvenues aux interpellations de Matthieu ; l'idée pouvant être de relancer ce sujet avec Dominique Bouvet, Directeur départemental de l'UNSS.
- LBFC : copies courriels CRA adressés à G Mignot + M Kadri/absences tests théoriques futsal des 2 et 3 octobre 2019. Pris note.

LA CDA RAPPELLE, UNE NOUVELLE FOIS, QUE TOUTE INDISPONIBILITE DECLAREE A L'ARBITRAGE DOIT ETRE ADRESSEE PAR COURRIEL (OU COURRIER) AU SECRETARIAT DU DISTRICT +COPIE AU SECRETAIRE DE LA CDA.

LES INDISPONIBILITES SAISIES DIRECTEMENT SUR LE SITE « MY FFF » NE SONT PAS PRISES EN COMPTE.

5. Informations sur les dossiers en cours et/ou à traiter

- **Hicham Ben Bani (club Héricourt): rapport observation D3 du 03/11/2019**

Après avoir pris connaissance du rapport d'observation de M. Trifigny, faisant suite à l'arrivée de cet arbitre au sein du District de Haute-Saône, la CDA décide de revoir l'intéressé sur une rencontre de D3 à la reprise des compétitions en phase printemps 2020, puis d'envisager avec lui son éventuelle intégration dans les effectifs.

- **Anthony Boillot (Morteau Montlebon) : rencontre Arc Gray 3 – Essertenne du 24/11/19 en Départemental 3 groupe A.**

La commission prend connaissance des éléments du dossier / réserve technique déposée. Ce dossier fera l'objet d'un PV annexe.

Par ailleurs, compte tenu du rapport initial incomplet de l'arbitre, un rappel ferme sera effectué lors du stage des arbitres concernant le contenu d'un rapport suite à réserve technique déposée.

- **Thomas Chaney (club Traves) : courriel du 18/11/2019 relatif à la procédure arrêté municipal.**

Après avoir pris connaissance des éléments mentionnés, la CDA apportera par écrit une réponse à l'intéressé.

- **Anne Hugueny (club Amance/Corre/Polaincourt) :**

Après avoir pris connaissance des éléments mentionnés dans le courriel réceptionné le 11/11/19, la commission échange sur ce sujet et envisagera avec l'intéressée les missions pouvant lui être confiées sur la phase retour des compétitions 19/20.

- **Guillaume Labrosse (club Scey/Saône) : courriel/sanctions CDA du 08/10/19**

La commission, après avoir pris connaissance des éléments apportés, décide le maintien de la décision initiale.

- **David Martins : non clôture de la FMI/rencontre Fontaine – Héricourt City du 17/11/19 en D3 groupe C.**

Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.

6. Dossiers transmis

Par le Secrétariat :

- 6.1) Match : Fc 2 Vels – Champlitte du 06/10/19 en D2 groupe A.

Arbitre : Jacques Yildiz

Non mention carton blanc sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.2) Match : Vesoul Nord – Larians 3 du 06/10/19 en D3.

Arbitre : Thibaut Troncin

Non mentions carton blanc sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.3) Match : Noidans Vesoul 4 – Jussey 2 du 06/10/19 en D3.

Arbitre : Florian Hézard /observateur : Matthieu Trifigny.

Non mentions cartons blancs sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.4) Match : Jussey 2 – Breurey du 12/10/19 en D3.

Arbitre : Jérôme Dumarché

Non mentions cartons blancs sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.5) Match : Haute Lizaine 3 – Luxeuil du 20/10/19 en D2.

Arbitre : Carlos Dias

Non mentions carton blanc sur feuille de match

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.6) Match : Champlitte – Vesoul RC du 27/10/19 en coupe de Haute-Saône.

Arbitre : Sébastien Couraud

Non concordance sanctions administratives feuille de match/feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.7) Match : Haute Lizaine 3 – Héricourt 2 du 10/11/19 en D2.

Arbitre : Jalil Bouraga

Non mentions cartons blancs sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.8) Match : Vesoul RC – Fc Lac du 10/11/19 en D3.

Arbitre : Thomas Chaney

Non mention cartons blanc sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.9) Match : Lure Sporting – Port/Saône du 23/11/19 en D1.

Arbitre : Billel Debbiche

Problème non mention 2^{ème} carton blanc sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.10) Match : Fc 2 Vels – Fc Gourgeonne du 24/11/19 en D2.

Arbitre : Florian Decailloz

Non mention cartons blanc sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.11) Match : Autrey les Gray – Fc 4 Rivières 3 du 24/11/19 en D3.

Arbitre : Jérôme Dumarché

Non mention carton blanc sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.12) Match : St Rémy – Breurey du 23/11/19 en D3.

Arbitre : Philippe Floriot.

Non mention carton blanc sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.13) Match : Fougerolles 2 – Franchevelle 2 du 23/11/19 en D3.

Arbitre : Morgan Dufils

Non mentions cartons blancs sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.14) Match : Vallée Breuchin – Lure Sporting 2 du 24/11/19 en D3.

Arbitre : Christian Clodoré

Non mentions cartons blancs sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

Par la commission de discipline :

- 6.15) Match : Fc 2 Vels – Champlitte du 06/10/19 en D2.

Arbitre : Jacques Yildiz

Non mention expulsion et carton blanc sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.16) Match : St Loup/Corbenay/Magnoncourt 2 – Fontaine du 10/10/19 en D3.

Arbitre : Onurcan Unay

Mention d'un avertissement à un joueur alors que celui-ci apparaît sur la FMI avec la mention « n'a pas participé ».

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.17) Match : Soing – Larians 3 du 20/10/19 en D3.

Arbitre : Anthony Boillot

Mauvaise gestion des sanctions administratives.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.18) Match : Vallée Breuchin – Pays Minier 2 du 20/10/19 en D3.

Arbitre : Redwan Gakrim

Nombre de cartons jaunes à un dirigeant + comportement de Mr Machado envers un arbitre dans son vestiaire.

Pris note.

Par ailleurs, en ce qui concerne la mention portée par l'arbitre, relative au comportement de M. Christophe Machado, celui-ci sera convoqué par la CDA en cas de réception et validation de son renouvellement d'arbitre au titre de la saison 2019/2020.

- 6.19) Match : Arc Gray 2 – Lure Sporting du 02/11/19 en D1.

Arbitre : Alexandre Thomas.

Observateur : Patrick Jayet

Décisions prises suite aux incidents survenus lors de la rencontre.

Dossier à reprendre dans le cadre de l'audition de M. Alexandre Thomas.

- 6.20) Match : Frotey Vesoul 2 – St Rémy du 03/11/19 en D3.

Arbitre : Hicham Ben Bani
Observateur : Matthieu Trifigny

Non mention sanctions administratives (avertissements, expulsions) sur feuille de match annexe.

Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.

- 6.21) Match : Vesoul Nord – Fc Monts Gy du 10/11/19 en D3.

Arbitre : Farid Raidron.

Non mention sanction administrative (expulsion) sur feuille de match annexe.

➤ **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.22) Match : Breurey – Noidans Vesoul 4 du 10/11/19 en D3.

Arbitre : Carlos De Carvahlo

Non mention sanction administrative (expulsion) sur feuille de match annexe.

➤ **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.23) Match : Héricourt City – Francheville 2 du 10/11/19 en D3.

Arbitre : Florian Decailloz.

Non mention carton blanc sur feuille de match annexe.

➤ **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.24) Match : Gr Pays Riolais 2 – Lure JS du 09/11/19 en U15 D1.

Arbitre : Emilien Chabod

Non mention avertissement dirigeant sur feuille de match annexe.

➤ **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.25) Match : Haute Vallée Ognon – Champlitte du 17/11/19 en Départemental 2.

Arbitre : Florian Decailloz

Non mention sanction administrative (expulsion) sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.26) Match : Gr Pays Riolais – Pays Minier du 16/11/19 en U18D1.

Arbitre : Jérôme Dumarché

Non mention sanction administrative (expulsion) sur feuille de match annexe

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

La CDA rappelle qu'il n'y a plus d'envoi de courriel ou de courrier de fait aux arbitres concernés par une sanction, sauf si celle-ci revêt un caractère majeur ou important.

L'étude, lors de chaque réunion de CDA, d'une vingtaine de dossiers transmis par le secrétariat ou des commissions du District, se révèle chronophage mais aussi trop répétitif.

Un POST-IT CDA sera adressé à l'ensemble de la population arbitrale rappelant une dernière fois ces règles et modalités sans cesse répétées, même si cela ne semble guère utile eu égard aux manquements toujours constatés.

7. **Absences des arbitres depuis la dernière réunion/arbitres excusées après parution des désignations**

7.1 Absences arbitres :

Journée du 12 et 13 octobre 2019 :

Mohamed Amiri (Haute Lizaine)

Dossier mis en attente/ sera repris lors de la prochaine réunion

Journée du 19 et 20 octobre 2019 :

Néant

Journée du 26 et 27 octobre 2019 :

Néant

Journée du 1^{er}, 2 et 3 novembre 2019 :

Néant.

Journée du 9, 10 et 11 novembre 2019 :

Florian Hézard (Francheville) **Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)**

Journée du 16 et 17 novembre 2019 :

Anthony Boillot (Morteau Montlebon) **Excuse validée/Non comptabilisée**
Morgan Dufils (Vesoul Racing) **Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)**

Journée du 23 et 24 novembre 2019 :

Florian Chamois (Rioz/Etuz/Cussey) **Excuse validée/Non comptabilisée**

7.2 Arbitres excusés après date parution désignations :

Journée du 12 et 13 octobre 2019 :

Mehadji Kadri (Lure Sporting) **Application du barème CDA en vigueur**
Patrick Lacroix (Essertenne) **Excuse validée/Non comptabilisée**
Christophe Priou (Lure JS) **Excuse validée/Non comptabilisée**

Journée du 19 et 20 octobre 2019 :

Néant

Journée du 26 et 27 octobre 2019 :

Sébastien Beauprêtre (Haute Vallée Ognon) **Application du barème CDA en vigueur**

Journée du 1-2 et 3 novembre 2019 :

Patrick Lacroix (Essertenne) **Excuse validée/Non comptabilisée**

Journée du 9, 10 et 11 novembre 2019 :

Valère Saradin (Fontaine) **Application du barème CDA en vigueur**
Omer Abdel Zarat (Héricourt) **Application du barème CDA en vigueur**

Journée du 16 et 17 novembre 2019 :

Yohan Gimenez (Larians) **Application du barème CDA en vigueur**
Dorian Robbe (Rioz/Etuz/Cussey) **Excuse validée/Non comptabilisée**

Journée du 23 et 24 novembre 2019 :

Patrick Lacroix (Essertenne) **Excuse validée/Non comptabilisée**

8. Bilan de la session de formation des arbitres assistants du vendredi 8 novembre 2019

Faute d'inscriptions en nombre suffisant (4), la session prévue le samedi 9 novembre 2019 à Rioz a été annulée.

La session prévue le vendredi 8 novembre 2019 à Lure à 19H00 a été maintenue, il était loisible aux personnes inscrites le samedi 9/11 de s'y associer.

Liste des participants :

D1 : P. SIMONIN

D2 : C. DIAS

AA : F. COURDIER – D/ DESTENAY – N. GROS

D3 : C ADAM – A. HUGUENY - S. ZANELLA

Candidats Ligue : E. VAUBOURG

Jeunes : K ADAM – E. BAVARD - A NOVELLINO – C NOVELLINO

Au titre des clubs : Lure JS (Pierrette JUIF- Théo CRAMATTE).

Remerciements à Christophe Adam, CTRA de la Ligue, pour son intervention théorique, technique et pratique lors de cette soirée, qui a vivement satisfait les participants, dont la CDA regrette toutefois la faible participation.

A cet égard, un atelier spécifique Arbitres Assistants sera organisé lors du stage annuel des arbitres de janvier 2020 afin qu'une action à l'attention de tous les arbitres ait lieu cette saison.

9. Session de formation à l'arbitrage Futsal du vendredi 29 novembre 2019 à Vesoul

Points sur les inscriptions réceptionnées à ce jour.

Pierre-Etienne Demillier (CTR en charge du football diversifié et notamment du futsal) animera cette session, avec la présence de plusieurs membres de la commission.

Une vingtaine de personnes sont inscrites à ce jour (arbitres officiels du District ou dirigeants / éducateurs de clubs). La philosophie du District sera rappelée également à l'occasion de cette soirée, en terme d'état d'esprit et de buts recherchés dans la pratique de l'activité futsal, où le plaisir et le beau jeu doivent prévaloir.

S'agissant de la pratique de l'arbitrage futsal, le Comité Directeur du District souhaite que la CDA réfléchisse à l'idée de la mise en place d'un corps d'arbitres spécifiques futsal, avec formation théorique et technique obligatoire, puis passage d'un examen officiel, et remise d'un écusson spécifique « arbitre officiel futsal du District ». Cette activité peut intéresser des dirigeants / des éducateurs / des joueurs ou tout autre public qui ne souhaiterait pas s'engager dans de l'arbitrage « classique extérieur » mais plus vers cette activité qui se pratique plus durant la période de trêve hivernale.

Il y a aussi lieu de considérer la mise en place récente d'un championnat futsal au sein du District, lequel est appelé à se développer et demandera un arbitrage spécialisé, sont le District ne dispose pas à ce jour.

10. Stage annuel des arbitres de la mi saison du dimanche 19 janvier 2020

**La CDA valide la tenue de CE STAGE OBLIGATOIRE LE DIMANCHE 19 JANVIER 2020, de 9h00 à 17h00 environ (déjeuner en commun sur place).
Le lieu de ce rassemblement sera confirmé très prochainement.**

Patrick Ciprian, responsable de la section technique de la CDA, présente un pré programme, et rappelle les objectifs et les axes principaux du stage.
Une séance physique et sportive sera au programme, en matinée.

Une réunion de la section technique de la CDA aura lieu pour travailler le contenu et le déroulé du stage.

Le programme de la journée, ainsi que l'affectation des membres de la commission dans les différentes missions, seront finalisés à cette occasion.

11. Stage annuel des jeunes arbitres le samedi 11 janvier 2020

Suite à la proposition de Mickaël Kalaa, responsable de la section « Jeunes Arbitres », la CDA valide la tenue de **CE STAGE OBLIGATOIRE LE SAMEDI 11 JANVIER 2020, de 9h00 à 17h30 au siège du District à Vesoul**. Le déjeuner sera pris en commun sur place si possible.

Le pré-programme de la journée est présenté, et est validé par la commission.

12. Points sur les candidatures d'arbitres de District, et organisation de la session de Formation Initiale à l'Arbitrage (FIA) de janvier 2020

Dossiers de la saison 2018/2019 :

Situation du candidat Arthur AFFLATET (Soing) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera accompagné sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2019/2020.

Un courriel a été adressé à l'intéressé + copie au club d'appartenance, afin de connaître les disponibilités (voir PV de la CDA du 08/10/19).

La CDA constate la non réception de réponse de l'intéressé.

A défaut de réception d'information de l'intéressé pour la prochaine CDA du 14 janvier 2020, la commission annulera définitivement la candidature.

Situation du candidat Clément BOSSI (Fc La Gourgeonne) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera accompagné sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2019/2020.

Un courriel a été adressé à l'intéressé + copie au club d'appartenance, afin de connaître les disponibilités.

Ce candidat sera revu à la reprise des compétitions de la phase printemps 2020.

Situation de la candidate Marie KUENY (Jasney) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), la candidate sera accompagnée sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2019/2020.

Un courriel a été adressé à l'intéressée + copie au club d'appartenance, afin de connaître les disponibilités.

La CDA constate la non réception de réponse de l'intéressée.

A défaut de réception d'information de l'intéressé pour la prochaine CDA du 14 janvier 2020, la commission annulera définitivement la candidature.

Situation du candidat Anthony JOURDAIN (Perrouse) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport de l'observateur/examen pratique du 26/05/19, le candidat sera convoqué en début de saison 2019/2020 sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

Un courriel a été adressé à l'intéressé + copie au club d'appartenance, afin de connaître les disponibilités.

La CDA constate la non réception de réponse de l'intéressé.

A défaut de réception d'information de l'intéressé pour la prochaine CDA du 14 janvier 2020, la commission annulera définitivement la candidature.

Situation du candidat Emrullah BELEN (Lure Sporting) :

La commission annule sa candidature en raison de son déménagement (courriel du 09/10/2019 du club de Lure Sporting).

Situation de Florian CHOINE (Noidans les Vesoul) :

Réception de la candidature de M. Florian Choine, après un arrêt de l'arbitrage d'une saison (2018/2019).

Conformément au statut de l'arbitrage, **le candidat sera revu sur un examen pratique d'arbitrage sous réserve de la validation du dossier médical de l'intéressé par le médecin du District.**

Candidats inscrits :

| | |
|--------------------|-----------------|
| Antoine CREVOISIER | (Magny-Vernois) |
| Damien GUETTAR | (Lure Sporting) |
| Yacine OUSEMGANE | (Lure Sporting) |

Il est rappelé également la date statutaire de dépôt de dossier de candidature/statut d'arbitrage : 15 décembre 2019.

Patrick Ciprian est chargé de proposer des dates pour assurer la formation de ces candidats, au cours du mois de Janvier 2020.

13. Questions diverses, tour de table et calendrier à venir

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant intervenir, le président clôt la réunion à 23H00.

Prochaine réunion de la CDA :

LE MARDI 14 JANVIER 2020, à 18h30, au siège du District.

Le Président de la C.D.A,
Dominique COUTOT

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.